

chargé de recherche principal à mi-temps à l'Institut au cours des trois dernières années, a accepté un poste à temps plein à la *Norman Paterson School*, à l'Université Carleton.

Marie-France Desjardins entreprendra des études de doctorat à l'Université de Londres (Angleterre) l'an prochain. **Johanne Di Donato** a quitté l'Institut, tout comme **Chantale Beaudoin**, **Dianne DeMille**, **Lynne Cardinal**, **Samantha Hayward** et **Annemarie Bélanger**. **Marc Pierre-Louis**, étudiant, a occupé un emploi d'été à la Direction des programmes publics de l'Institut. **Walter Bernyck** et **Réjean Hallé** ont travaillé à la Direction de la recherche.

■ **John Toogood** a participé à une assemblée internationale de représentants d'instituts pour la paix, à Des Moines (Iowa), en juin. En août, il a assisté à une conférence parrainée par la *St. Lawrence University* et l'Université Queen's à Canton (New York), et intitulée *The Road from Ogdensburg: Fifty Years of Canada-US Defence Cooperation*. **Roger Hill** a parlé du travail de l'Institut pendant *Interaction 1990*, une conférence nationale sur le règlement des différends, qui s'est tenue en juillet. En août, il a présenté un exposé sur le rôle du Pacte de Varsovie, au *Bedford Institute*, en Nouvelle-Écosse.

■ **Ron Purver** a exposé une perspective canadienne sur la sécurité maritime dans l'Arctique, dans le cadre d'une conférence qui se tenait au Collège Glendon de Toronto. Il a également pris la parole pendant une conférence sur la limitation des armements navals et la sécurité maritime, que parrainait le *Centre for Foreign Policy Studies*, à l'Université Dalhousie; il a alors choisi de parler des sanctuaires et des zones d'exclusion des sous-marins porteurs de missiles balistiques.

■ **Gabrielle Mathieu** a participé à une conférence organisée à l'École de journalisme de l'Université Carleton sur les conséquences de la *glasnost* pour le journalisme en Union soviétique. Parmi les personnes présentes, on comptait des journalistes canadiens et soviétiques. **Michael Bryans** a fait un exposé sur des questions de paix et de sécurité devant un groupe d'étudiants canadiens et soviétiques qui se rassemblaient sur les rives de la baie Georgienne, sous l'égide de la *Canadian Society of Friends*. **Nancy Gordon** a assisté à l'assemblée annuelle de l'*Academic Council of the UN System* à New York, en juin. Le Secrétaire général **Pérez de Cuéllar** comptait parmi les dignitaires qui ont alors pris la parole. □



Paix et Sécurité présente à tort une perspective américaine

■ J'ai été atterrée de lire dans une revue dont le mandat précise qu'elle doit donner une «perspective canadienne» des choses, l'article intitulé «Se tenir coi en Amérique latine», qui cautionne le point de vue de Washing-

ton. Même s'il adresse pour la forme quelques critiques patentes à l'endroit de la politique des É.-U., Peter Hakim se fonde cependant sur certaines hypothèses de base indéfendables. Le Canada prétend vouloir un renforcement des Nations-Unies, la primauté du droit international et le règlement pacifique des conflits. Pourquoi, dans ce cas, faire paraître en toute impunité un article laissant entendre que les États-Unis ont tout à fait le droit d'envahir des pays souverains et de s'immiscer dans leurs affaires, au mépris des règles du droit international ?

En déclarant que les «troupes américaines sont rapidement venues à bout des forces de défense panaméennes, sans avoir à déplorer trop de pertes en vies humaines», l'auteur fait preuve d'une arrogance stupéfiante. Quelles vies ? Trop par rapport à quoi ? Pourquoi les Canadiens devraient-ils sembler abonder dans le sens des États-Unis et faire comme s'ils étaient convaincus que les seules vies qui comptent sont celles des Américains ? La vie d'un Américain n'a pas plus de prix à mes yeux que celle d'un Panaméen, d'un Nicaraguayen ou d'un Salvadorien.

Autre thème de propagande américaine que l'article met de l'avant : en étiquetant de «communistes» les mouvements nationalistes populaires qui luttent pour la liberté, la démocratie et les droits de la personne (à tort, d'ailleurs), les États-Unis se croient investis en quelque sorte du droit sacré d'anéantir ces mouvements.

L'article de Hakim minimise la mesure dans laquelle les É.-U. possèdent et contrôlent les forces *contras* au Nicaragua, et il exagère l'innocence de George Bush. Après tout, ce dernier a été vice-président et ancien directeur de la CIA, et il n'est pas né sous la pluie de novembre 1988.

L'auteur présente les politiques passées des États-Unis au Salvador sous un jour complètement faux. En échange de 4 milliards de dollars en aide, le gouvernement salvadorien était censé vaincre la révolution populaire (c'est-à-dire ramener la paix sans instaurer la justice). Les autorités n'ont évoqué les objectifs de démocratie et de réforme que pour inciter les Américains à continuer de payer. On n'a envisagé la négociation qu'en cas d'échec des initiatives de démolition. Dans son article, M. Hakim établit par ailleurs une distinction (erronée) entre le gouvernement salvadorien et l'aile militaire qui s'est rendue coupable des meurtres des prêtres jésuites, sans parler des quatre américaines membres du clergé, de l'archevêque Romero et des innombrables autres dirigeants, enseignants, organisateurs et membres du clergé salvadoriens. Si l'on en croit M. Hakim, les Américains ne seraient en rien responsables des conditions qui règnent actuellement au Guatemala et au Honduras, et ce même s'ils ont contribué à renverser le dernier gouvernement démocratique au Guatemala en 1954.

Le dernier paragraphe de l'article est d'une piété écoeurante, surtout quand l'auteur y parle des sommes que la «communauté internationale» a investies pour «armer les belligérants». La Cour internationale de justice a enjoint le gouvernement des États-Unis à verser au Nicaragua la somme de 12,2 milliards de dollars à titre de réparations, une décision dont Washington trouve commode de ne pas tenir compte. D'autres pays, dont le Canada, essaient depuis des années d'aider le Nicaragua à se reconstruire, pour voir leurs efforts annihilés par les attaques américaines menées par l'intermédiaire des *Contras*. La Suisse, la Suède et le Canada, entre autres pays, ont donné de l'argent et du matériel lors des dernières élections au Nicaragua, tandis que les États-Unis ont dépensé des millions pour faire élire «leur» candidat.

Après avoir lu cet article dans *Paix et Sécurité*, je commence à me poser des questions sur bien d'autres dossiers que je ne connais pas aussi bien. Je ne peux vraiment pas faire autrement que de me demander si la revue *Paix et Sécurité* s'acquitte de ses obligations à l'égard des Canadiens et Canadiennes, ou si elle poursuit d'autres objectifs.

Lorna Diggle, Rimbey (Alberta) □

Programme de bourses Barton

■ L'Institut vous invite à soumettre votre candidature pour son programme de bourses, baptisé «Bourses Barton» en l'honneur de son premier président, ancien ambassadeur auprès des Nations-Unies, M. William Barton. Le programme est ouvert aux universitaires et aux non-universitaires qui veulent commencer ou poursuivre des études sur la paix et la sécurité internationales. Le programme a pour but d'encourager le perfectionnement des compétences et l'érudition dans ce domaine. Il permet à des Canadien(ne)s et à des résident(e)s permanent(e)s de poursuivre leurs études à l'étranger ou au Canada.

L'Institut compte accorder onze bourses : deux d'une valeur maximale de 30 000 \$, et neuf d'une valeur de 14 000 \$ chacune. Les demandes seront examinées par un comité de sélection indépendant, et les décisions seront annoncées en mai 1991.

Les candidat(e)s doivent être citoyen(ne)s canadien(ne)s ou résident(e)s permanent(e)s, et avoir une expérience ou des titres universitaires qui leur permettent de poursuivre des études de haut niveau.

La date limite de présentation des demandes pour l'année universitaire 1991-1992 est le 1^{er} février 1991.

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir un formulaire de demande, veuillez écrire à l'adresse suivante :

Programme de bourses Barton
Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales
360, rue Albert, bureau 900
Ottawa (Ontario) K1R 7X7

Concours «Paix et Sécurité» : procédure et échéancier

■ *Le Fonds accorde de l'aide financière deux fois par année. Veuillez communiquer avec les personnes responsables pour obtenir un exemplaire récent des critères d'attribution et des formulaires de demande. Veuillez prendre note des dates limites suivantes :*

le 30 juin, pour une décision en octobre

le 30 novembre, pour une décision en mars

Concours «Paix et Sécurité»
360, rue Albert, bureau 900
Ottawa (Ontario) K1R 7X7